



Information sur les conditions d'un mariage

Par **sousoufred**, le **28/09/2012** à **18:39**

Bonjour, je suis une algérienne d'une nationalité algérienne et je vais épouser un canadien d'origine française. J'aimerais savoir qu'elles sont les démarches à faire avant qu'il vienne ici en Algérie? et aussi quels papiers nous faut pour faire un acte de mariage ici en Algérie? et aussi est-ce qu'il doit se convertir à l'islam pour faire l'acte? et est-ce que juste un imam de mosquée le fait ou il faut qu'il passe par le ministère des affaires islamiques? merci de bien me répondre en précisant que mon futur époux a un congé de 40 jours pas plus et qu'il viendra en avril prochain donc j'aimerais être informée de toutes informations pouvant m'aider à faire ma transcription au plus vite possible pour que je commence mes études en septembre ou octobre qui suivra le mois d'avril 2013. merci

Par **amajuris**, le **29/09/2012** à **14:47**

bonjour, il faut poser la question sur un site juridique algérien. nous vous renseignerons auprès de l'administration algérienne.

Par **Feloussa**, le **03/10/2012** à **13:52**

la religion n'a aucun rôle sur les démarches administratives afin de pouvoir faire votre mariage. Sur un premier temps, faut que vous invitiez votre conjoint à venir ici afin de pouvoir faire l'acte de mariage au niveau de l'état algérien. Pour cela, faut avoir un accord au niveau de la centrale de la police. Ce dernier fera un rapport et une enquête sur les deux personnes concernées. Le dossier montrera jusqu'à Alger afin de traiter l'affaire et comme le courrier s'envoie une fois une dizaine

de cas a traité faut savoir attendre vers les 3 mois a part si vous connaissé quelqu'un qui feras accéléré les chose a fin d'aboutir votre mariage dans le plus bref délai une fois l'acord est donné vous fixeré une date de mariage qui sera donné au niveau de centrale de police vous pouvais faire votre act de mariage au niveau de la mairie de votre région.

Par **sousoufred**, le **03/10/2012** à **16:59**

merci pour vos reponses je pense que sa va pas vraiment m'aider pusik c pas sure je voulais juste savoir si ya trop de demarches et merci.rnbonne chance a tous et a toutes je crois ke c juste un reve pour moi ki va pas s'exocer.

Par **Feloussa**, le **07/10/2012** à **00:19**

demande a ta soeur elle c'est beaucoup plus que toi dans ce domaine et tu le sais beaucoup plus que d'autre personne et bonne chance pour ton future